

Conseiller funéraire

Pompes funèbres — organisation des obsèques et accompagnement des familles

La mission

Le conseiller funéraire organise les obsèques de bout en bout : accueil de la famille, constitution du dossier administratif, coordination des intervenants et suivi jusqu'au jour de la cérémonie. Il est l'interlocuteur unique de la famille.

Activités principales

- Accueil des familles, en agence ou à domicile, et recueil de leurs volontés.
- Organisation matérielle des obsèques : cercueil, fleurs, faire-part, cérémonie, transport.
- Montage et suivi du dossier : déclarations, autorisations, conventions avec les collectivités.
- Coordination des équipes (porteurs, maître de cérémonie, thanatopracteur) et des lieux.
- Présence et contrôle le jour des obsèques, gestion des imprévus.
- Conseil sur la réglementation, les financements et les contrats de prévoyance.

Conditions d'exercice

- Travail en agence et sur le terrain (domiciles, chambres funéraires, cimetières).
- Astreintes et disponibilité : les décès ne connaissent pas d'horaires.
- Exposition quotidienne à la douleur des familles : équilibre personnel nécessaire.
- Permis B indispensable ; déplacements fréquents.

Compétences et qualités attendues

- Écoute active, tact, empathie et grande capacité relationnelle.
- Rigueur administrative et sens de l'organisation.
- Connaissance de la réglementation funéraire.
- Réactivité, discrétion et présentation irréprochable.
- Capacité à gérer son émotionnel face aux situations de deuil.

Formation et accès au métier

Le diplôme national de conseiller funéraire est obligatoire pour exercer. Il se prépare en formation professionnelle (environ 6 mois, théorie et stages en entreprise) auprès d'organismes agréés. Il est accessible sans diplôme préalable, sur dossier et entretien de motivation.

Évolutions possibles

Avec l'expérience : responsable d'agence, maître de cérémonie, formateur, ou évolution vers des fonctions d'encadrement et de direction au sein des réseaux de pompes funèbres.

Rémunération indicative

À partir du SMIC pour un débutant ; évolution avec l'expérience, les astreintes, les responsabilités d'agence et la variable commerciale selon les entreprises.